

GRANDE VENTE DE DRONE ET ACCESSOIRES

Dimanche 16 décembre 2018
dans le cadre de notre journée portes-ouvertes

Grande salle de Morrens

Chers clients, amis et vendeurs

Optimum-System et l'école Suisse du drone organisent une vente de drones et accessoires lors de la journée portes-ouvertes.

Dépose :	Vendredi 14 décembre de 18h à 20h00 Dimanche 16 décembre de 08h00 à 09h45
Vente publique :	Dimanche 16 décembre de 10h00 à 18h00
Restitution :	lundi et mardi 17-18 décembre de 17h30 à 20h00

Afin de vous permettre de vendre ou d'acquérir des articles de qualité, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

Règlement :

- Tous les articles doivent être en bon état, propres et complets.
- Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur tous les articles.
- Les articles invendus seront récupérés par les vendeurs lors de la restitution.
- Récupération du montant de la vente : 80% du montant de la vente. Les montants non récupérés lors de la restitution deviendront propriété d'Optimum-System et de l'école Suisse du drone.

Articles admis : - Drones et accessoires.

Articles refusés : - Batteries LiPo défectueuses, gonflées. Tous les articles ne respectant pas la législation en vigueur.

Table :

- Les personnes qui désirent vendre leur matériel par elles-mêmes peuvent réserver une table au prix de CHF 15.--. Charge à elle de faire l'installation et la vente. Le nombre étant limité, merci de réserver sur bourse@ecole-suisse-drone.ch

Lieu de dépose :

- 14, 17 et 18 décembre : 1054 Morrens, rte de Cugy 30
- 16 décembre : 1054 Morrens, rte de Cugy 8, Grande salle

Listes :

- Les articles sont à répertorier sur la liste figurant au verso.

Étiquettes :

- Le numéro de liste sont établis selon le nom et l'année ([Favre/2018](#)).
- Chaque article doit absolument être muni d'une étiquette volante cartonnée, solidement attachée, comprenant : le numéro de la liste ; le numéro, dénomination et prix de l'article ; au besoin, sa taille (exemple d'étiquettes disponible sur www.ecole-suisse-drone.ch). Les articles munis d'étiquettes non conformes seront refusés.



Vos Questions et informations à bourse@ecole-suisse-drone.ch

À savoir : bien qu'une surveillance sera exercée durant la vente, les sociétés déclinent toutes responsabilités en cas de détérioration, perte ou disparition de matériel.

N° de liste :

Rappel: - les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur tous les articles.
- étiquette volante cartonnée obligatoire, solidement attachée, comprenant le numéro de la liste, le numéro de l'article, sa dénomination, son prix et au besoin, sa taille.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Mail : _____

Tél : _____ **Membre aPé : oui / non**

No	Désignation de l'article	Prix
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Récupération du montant de la vente: 80% du montant de la vente. **Tous les invendus sont à récupérer lors de la restitution lundi 17 ou mardi 18 décembre de 17h30 à 20h00; les montants non récupérés deviendront propriété des sociétés. Les sociétés déclinent toutes responsabilités en cas de détérioration, perte ou disparition de matériel durant la vente.**

Lu et approuvé le..... Signature.....